



CONSEIL COMMUNAL
ST-LÉGIER - LA CHIÉSAZ

Le 31 mars 2011

**Préavis N° 02/2011 concernant la
création d'un cheminement
piétonnier en bordure de la route de
Fenil, secteur compris entre le
chemin de Ferreyres et la route
d'Hauteville**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 28 mars 2011 présidée par Monsieur Claude Schwab, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N° 02/2011,

où le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité des voix moins 1 abstention les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Autoriser la Municipalité à exécuter les travaux décrits dans le présent préavis et à signer tous les documents nécessaires ;
- Octroyer à cet effet un crédit de CHF 102'000.- ;
- Financer la dépense par la trésorerie courante ;
- Amortir cet investissement via l'exercice courant sur le compte 430'3142.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 28 mars 2011.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

Claude Schwab



La secrétaire

Patricia Sava

Patricia SAVA
Ch. du Ressay 16
1806 St-Légier-La Chiésaz

021/943 37 01
076/529 26 00
secretaireduconseil@st-legier.ch